

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

**Objet de délibération :**  
**Compte de gestion 2023**

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS*  
du conseil syndical

**Séance du 02 avril 2024 à 18h00**

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 48 délégués sur 82, convoqués le 26 mars 2024.

Etaient présents :

*CC Plaine de l'Ain* : Mesdames Estelle BARBARIN, Danielle BERRODIER, Béatrice DALMAZ, Eliane NAMBOTIN, Valérie PERRACHON, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Marie-Françoise VIGNOLLET, Claire ANDRÉ, Valérie BERNARD, Rita ERIGONI, Messieurs Vincent MANCUSO, Lionel MANOS, Christian LIMOUSIN, Guy CAGNIN, Emmanuel GINET, Daniel MARTIN, Alexandre NANCHI, Patrice MARTIN, Pascal PAIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Gilbert BOUCHON, Fabrice VENET, Julien BELLAND, Pascal VETTARD, Eric ELIE, Jean-Luc VIBERT, Gilberto GRECO, Alain TÊTU, Giuliano D'ANDREA, Gilles CELLARD, Denis SOUCHON.

*CC de la Côtière à Montluel* : Mesdames Catherine FRANGIONE, Sylvie OBADIA, Messieurs Clément BOYER, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Bernard LAVIRE.

*CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon* : Mesdames Anne BOLLACHE, Myriam FANGET, Jacqueline PIPERINI, Messieurs Cyrille DUMOULIN, Eloi PONS et Eric TEYSSIER.

*CC Miribel et Plateau* : Mesdames Christine FRANCOIS, Valérie POMMAZ, Messieurs Joël AUBERON, Jean-Pierre GAITET et Pierre GOUBET.

Ont donné pouvoir et ont voté :

- Jean-Michel BOULMÉ à Anne BOLLACHE (CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon)
- Jean-Alex PELLETIER à Françoise VEYSSET-RABILLOUD (CC Plaine de l'Ain)

Sont excusés :

*CC Plaine de l'Ain* : Mesdames Françoise GARIBIAN, Céline AGUERSIF, Véronique CORNA, Messieurs Joël BRUNET, Christian de BOISSIEU, Daniel FABRE, Patrice FREY, Marc JANODY, Eric BEAUFORT, Gabriel FOURNIER, Jean MARCELLI, Jean-Marc DUSSARRAT, Thierry LADREYTT, Jean-François BONIN, Gaël ALLAIN et Jean-Michel MASSON.

*CC de la Côtière à Montluel* : Mesdames Anne FABIANO et Andrée RACCURT, Monsieur Philippe POIRSON.

*CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon* : Messieurs Pierre BELY et Christian BATAILLY.

*CC Miribel et Plateau* : Monsieur Xavier DELOCHE.

Est élue secrétaire de séance : Mme Anne BOLLACHE (C.C. Rives de l'Ain Pays du Cerdon)

Monsieur le Président soumet au Conseil syndical le rapport suivant :

Le compte de gestion de l'exercice 2023, arrêté par le comptable public, faisant apparaître des mouvements budgétaires strictement identiques à ceux enregistrés dans la comptabilité de l'ordonnateur, il est demandé au conseil syndical de bien vouloir :

- Prendre acte du compte de gestion et des résultats de l'exercice 2023
-

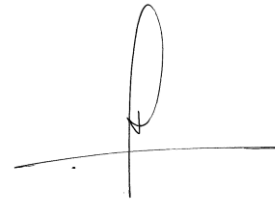
**Le Conseil syndical,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Après s'être assuré que la perception a bien repris le montant de tous les titres de recettes émis et**  
**tous les mandats de paiement ordonnancés,**  
**A l'unanimité,**

**APPROUVE** le compte de gestion 2023 dressé par le Service de Gestion Comptable de Montluel,

**DECIDE** de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,

**AUTORISE** le président à signer ledit document

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top and a horizontal line extending to the right, with a vertical line crossing it near the end.

Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme*  
*Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération*  
*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le*  
*Affichée le*

---